

BUREAU DIRECTEUR REGIONAL DE FRANCHE-COMTE

Procès Verbal de la réunion du 17 Octobre 2016

Présents : Gilles DA COSTA, Roger CHEVALIER, Robert DEMOLY, Sandrine JACQUES, Eric PIHET, Jean-Paul PONCHON.

Excusés : Philippe BERTEAUX, Benoît CORDIER, Laurent MONROLIN, Gérard NICOLET, Gilles ZOPPI, Claire HASSENFRAZT.

Sandrine JACQUES assure le secrétariat de séance.

1/ Approbation PV Bureau du 05/09/16

Approuvé à l'unanimité.

2/ Résultats sportifs de Juliette LABOUS au Mondial

Juliette LABOUS, jeune cycliste repérée assez tôt en Franche-Comté, est la seule athlète Française à avoir remporté une médaille lors des derniers Championnats du Monde au Qatar. En effet Juliette est montée sur la 3^{ème} marche du podium lors de l'épreuve de contre la montre juniors dames. Cette médaille de bronze confirme la dimension internationale de celle qui évoluera la saison prochaine au sein de la formation professionnelle néerlandaise Liv-Plantur. Félicitations et bonne continuation à elle !

3/ Point sur les courriers recus et dossiers en cours

Préparation Réunion Clubs du 21/10/16 : une démonstration sera faite pour l'inscription des dates 2017 au calendrier sur le site internet. Nous ajouterons à l'ordre du jour un point sur les assurances, pour faire quelques rappels importants, notamment au sujet des cartes à la journée (le document complet sur les assurances doit être transmis aux personnes souscrivant ce type de carte) Mais aussi pour insister auprès des organisateurs de cyclo-sportives notamment, sur la nécessité de souscrire à une assurance complémentaire pour les non-licenciés ; enfin concernant les véhicules, puisque l'assurance fédérale prendra désormais en compte seulement 3 véhicules par Comité Régional ou Départemental.

La réunion des Comités Départementaux pour le Challenge de l'Est Cadets se tiendra le samedi 22 octobre à Mélisey. Les Comités Régionaux ne se réuniront pas à cette occasion comme cela a pu se faire les années précédentes.

4/ Dispositions du Conseil Fédéral sur la Fusion des Comités

Le Conseil Fédéral a traité et validé les dispositions suivantes :

- Scrutin à la proportionnelle pour le Collège général (23 membres)
- Scrutin uninominal pour les Collèges Spécifiques (17 membres)
- Comité Directeur composé de 40 membres maximum au total
- Pour les Départements : ils devront élire un représentant pour siéger au Comité Régional, celui-ci sera présenté au suffrage des électeurs du Comité Régional (collège spécifique) s'il n'obtient pas la majorité il ne sera pas élu, le poste restera vacant.

5/ Préparation de la réunion du Comité de liaison du 18/10 à Dijon

Une nouvelle réunion du comité de liaison pour la fusion Bourgogne/Franche-Comté se tiendra le 18/10/16 : suite aux différents travaux au sujet de la politique sportive coordonnés par B. Cordier, ce dernier a transmis des propositions à l'ensemble des membres, celles-ci seront étudiées. Les points juridiques et financiers seront également abordés : publication du traité de fusion sera à publier dans un journal d'annonces légales de chacune des 2 « anciennes » régions, un état des biens de chacun des Comités est en cours de listing. Il convient maintenant d'envisager la mise en place du futur Comité Directeur (constitution de listes, préparation de projets, actualisation du règlement intérieur...)

6/ Bilan Financier

Voir document ci-joint.

7/ Questions Diverses

- Validation du devis pour les maillots du Challenge Ecoles de Cyclisme
- Le Comité Régional sera fermé le lundi 31 octobre
- AG 17/12/2016 : Roger CHEVALIER doit voir avec la Mairie pour prévoir une date pour la visite de la salle. Un repas sera proposé le soir après l'AG, avec une participation forfaitaire pour chaque personne.
- Représentation pour des invitations à différentes réunions de clubs

Séance levée à 21h45.

La Secrétaire de séance,
Sandrine JACQUES

Le Président,
Gilles DA COSTA

SITUATION FINANCIERE

Bureau du 17 octobre 2016

	30/09/2015	30/09/2016
Cpte 06 Asso CM	0	794,54
Cpte 45	-441,77	2 139,04
Cpte 60	106 988,05	33 991,27
Cpte Tonic 36 mois	100 000,00	100 000,00
TOTAL	206 546,28	136 924,85

CAISSE AU 30/09/2016 : 127,28 €

	Créances au 30/09/2015	Créances au 30/09/2016
Clubs	24 572,73	44 564,28

2014/2015	01/09/2015 au 30/09/2015	01/11/2014 au 30/09/2015
Dépenses	459 428,93	511 169,50
Recettes	537 943,69	525 459,28
		14 289,78

2015/2016	01/09/2016 au 30/09/2016	du 01/11/2015 au 30/09/2016
Dépenses	24 125,58	18 323,46
Recettes	12 800,00	14 775,36
		-3 548,10

